



## Auto-déclaration pour déterminer les contributions au fonds en faveur de la formation professionnelle de l'OrTra AgriAliForm / Métiers liés au cheval

Par son arrêté du 17.12.2015, le Conseil fédéral a institué l'obligation de contribuer au fonds en faveur de la formation professionnelle (FFP) de l'OrTra AgriAliForm y c. pour les métiers liés au cheval. Cette contribution concerne toutes les entreprises/parties d'entreprises (aussi les indépendants), indépendamment de leur forme juridique, qui travaillent dans la filière du cheval, c'est-à-dire qui détiennent ou utilisent des équidés (=chevaux, poneys, ânes), qui forment les utilisateurs ou qui fournissent des services autour, sur ou avec les équidés.

Vous trouverez des informations (règlement / notice) à télécharger sous les liens suivants :

[www.pferdeberufe.ch](http://www.pferdeberufe.ch) ou <https://www.agri-job.ch/fr/%C3%A0-propos-de-nous/fonds-formapro.html>

### En cas de changements, veuillez svp remplir ici en caractères d'imprimerie

Nom de l'entreprise :

Nom et prénom :

Rue :

Case postale :

NPA, localité :

Canton :

Téléphone :

E-mail :

Site Internet :

Nombre d'équidés détenus au **31 décembre de l'année précédente** (selon compte chez AGATE)

Nombre de propres équidés :

Nombre d'équidés de tiers (en pension) :

dont nombre juments portantes/allaitantes, étalons approuvés, poulains/jeunes chevaux moins de 4 ans :

Agriculture bénéficiant de paiements directs :

Oui

Non

Indications obligatoires!

Lesquelles des infrastructures et/ou prestations de service suivantes sont-elles proposées ? Veuillez svp cocher ce qui convient (s'applique également aux exploitations agricoles). Merci.

#### Prestations de service :

- Elevage d'équidés
- Formation/entraînement d'équidés
- Leçons d'équitation/voltige/attelage
- Offre/organisation de cours et de camps
- Tours en attelage/traineau
- Travail du cheval/leçons d'équitation mobiles

- Pension
- Location de chevaux
- Tours de balade/trekking/attelage
- Thérapie avec le cheval
- Autres prestations de service
- Aucune prestation de service avec équidés

#### Infrastructures :

- Halle d'équitation/longe
- Aire d'équitation/longe
- Carrousel/marcheur
- Salle de séjour/vestiaire
- Aucune infrastructure

Est-ce que des tiers proposent des prestations de service (leçons d'équitation, travail du cheval, cours, etc.) à leur propre compte ? Si oui, veuillez svp indiquer leur nom, leur adresse et leur numéro de téléphone.

Remarques :

Je déclare par la présente l'exactitude des indications fournies.

Lieu et date :

Signature :

Le présent formulaire doit être renvoyé dûment rempli, dans les 3 semaines après réception, au secrétariat BBF AgriAliForm / Equidés, 3000 Berne ou par courriel : sekretariat-bbf@pferdeberufe.ch. Si une entreprise ou une personne refuse de remplir cette déclaration, une estimation juridiquement contraignante sera effectuée par la commission du fonds de l'OrTra AgriAliForm.